COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 12

Réunion restreinte du 26 novembre 2026

Lieu : réalisée par voie électronique.

Membres présents :
Madame HANOUET Laetitia
Messieurs FOISSEAU Joel, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.
Excusé :

RAPPEL AUX CLUBS
Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS
Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§§

INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**

- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

§§§§§

RAPPEL REGLEMENTAIRE – DEUX DERNIERES JOURNEES DES CHAMPIONNATS SENIORS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors rappelle aux clubs que, conformément à l'article 7 – calendriers des matchs des règlements des compétitions du DFSM :
« aucune modification du calendrier ne sera acceptée pour les 2 dernières rencontres concernant les championnats par matchs aller et retour ».

les dates et heures fixées au calendrier officiel sont impératives, sauf circonstances exceptionnelles agrées par la Commission compétente

En conséquence, les clubs sont invités à prendre leurs dispositions dès la publication des calendriers afin de respecter les dates et horaires prévus pour les deux dernières journées du championnat.

Cette disposition vise notamment à garantir l'équité sportive et à préserver la régularité des compétitions lors de la fin de championnat.
La Commission remercie l'ensemble des clubs de veiller au strict respect de cette disposition règlementaire.

§§§§§

RAPPEL A TOUS LES CLUBS

Si vous avez des problèmes de tablette avant une rencontre il est obligatoire pour vous de remplir une feuille papier avant le début du match.
N'oubliez pas de nous indiquer au verso de la feuille, le motif de la non utilisation de la FMI, cela vous évitera d'avoir une amende et aussi peut-être une sanction sportive.
Pour vous aider, prenez une photo de la composition des deux équipes que vous pourrez nous transmettre en cas de soucis.
Merci de votre compréhension.

§§§§§

COUPE JEAN MERAULT

Match n°80411896 US LILLEBONNAISE 2 / LE HAVRE S'SPORT 1 du 11 novembre 2026
Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 16 novembre 2026 procès-verbal publié sur le site de DFSM le 18 novembre 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne le match à rejouer à une date ultérieure.

RENCONTRES DU 1er novembre 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56550099 RC DU PORT DU HAVRE 1 / ESM GONFREVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée à l'ESM GONFREVILLE

Match n°56550096 SC FRILEUSE 2 / ES DU MONT GAILLARD 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°56560983 FC ST ETIENNE DE ROUVRAY 2 /CAUDEBEC ST PIERRE FC 2

Feuille de match FMI transmise hors délai.
Une amende de 20€ est infligée au FC ST ETIENNE DE ROUVRAY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56354301 FC LE TRAIT DUCLAIR 2 /AS5V 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.
Une amende de 20 € est infligée à l'AS5V.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 79055850 USF FECAMP 2 / ESPC ST GILLES ETAIN 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.
Une amende de 20 € est infligée à l'ESPC ST GILLES ETAINHUS.

Match n° 79055851 YVETOT AC 3 / HAVRE CAUCRIAUVILLE S 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au YVETOT AC.

Match n° 79055852 AS FAUVILLAISE 2 / GRPT ST AUBIN VIGOR 1

la rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 79055576 FC ROLLEVILLAIS 1 / AS STE ADRESSE BUT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC ROLLEVILLAIS 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS STE ADRESSE BUT 1

Match n° 79055579 LE HAVRE SPORT FOOT 1 / ROGERVILLE FC 1

la rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

R.A.S.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 56365959 SC PETIT COURONNE 2 / GCO BIHORELLAIS 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence du numéro de licence du délégué.
Une amende de 5€ est infligée au SC PETIT COURONNE

Match n° 56365960 ROUEN AC 1 / STADE SOTTEVILLAIS CC 3

Réserve d'avant match du club de ROUEN AC non confirmée.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 56353264 AS CANTON D'ARGUEIL 2 / O. PAVILLAIS 3

Feuille de match FMI transmise hors délai
Une amende de 20 € est infligée à l'AS CANTON D'ARGUEIL.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 56447736 US EPOUVILLE 2 / U. FONTAINAISE 1

Observation d'après match du club de U. FONTAINAISE 1 non confirmée.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349527 O.DE DARNETAL 3 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de l'O.DE DARNETAL

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56349778 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5 / SC FRILEUSE 3

Match n°56349779 LE HAVRE FC 2012 3 / FC ROLLEVILLAIS 2

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°56550271 O. BELMESNIL 2 / US STE MARIE DES CHAMPS 2

Feuille de match transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée à l'O. BELMESNIL.

Match n°56550273 US DES VALLEES 2 / ENT MOTTEVILLE CROIX MARE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de numéro de licence arbitre assistant 2. Une amende de 5€ est infligé à l'ENT MOTTEVILLE CROIX MARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56553223 HARFLEUR FOOTBALL CLUB 1 / HELLANDES FC 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°56351099 GRAND QUEVILLY FC 4 / ST MARTIN DU VIVIER OM 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au GRAND QUEVILLY FC

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°79082772 FC LOUVETOT 2/ US HERICOURT 3

Forfait déclaré de l'US HERICOURT 3

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par forfait (0point) à l'US HERICOURT 3 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC LOUVETOT 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'US HERICOURT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56351957 FC LA VARENNE 2 / ESP FOOTBALL 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, manque le numéro de licence de l'arbitre assistant 1. Une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE.

Match n°56351958 FC THOUBERVILLE 1 / ST JEAN FRESQUIENNES 2

La rencontre est reportée le 11 novembre 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E
Match n°79233804 US ST THOMAS 2 / SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1
Match n°79233806 TRAIT D'UNION 1 / HARFLEUR FC 2
Ces deux rencontres sont reportées le 11 novembre 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B
Match n° 56541541 SAINT AUBIN FC 41 / AS LONDAISE 41
Forfait déclaré de l'AS LONDAISE 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'AS LONDAISE 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le SAINT AUBIN FC 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à l'AS LONDAISE.

Match n° 56541544 STADE SOTTEVILAIS CC 41 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 41.
La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D
Match n° 56350184 MONT SAINT AIGNAN FC 41 / FC BOOS 41.
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à MONT SAINT AIGNAN FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
Match n° 56351322 ENT JSN ASL 41 / AS FAUVILLAISE FC BOOS 41.
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'ENT JSN ASL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I
Match n° 56351726 ENT GSAV RFC 41 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 41

Match arrêté à la 44ème minute de jeu,
La rencontre a été reportée au 29 novembre2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J
Match n° 56352406 OH TREFILERIE NEIGES 41 / ESPC St GILLES ETAIN 41.
Match n° 56352405 RC PORT DU HAVRE 41 / US SAINT THOMAS 41.
Les rencontres ont été reportées au 15 novembre2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K
RAS

RENCONTRES DU 08 novembre 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B
Match n°79080356 FC LA VARENNE 1 / CA LONGUEVILLAIS 1
Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au FC LA VARENNE 1
Match n°79080355 STADE VALERIQUAIS 1 / E. VIENNE SAANE LONGUEIL 2
Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la Commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C
Match n°56560989 FC ST JULIEN KURDE 2 / E. MOTTEVILLE CROIX MARE 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC ST JULIEN KURDE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56354309 STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club du STADE DE GRAND QUEVILLY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 79055854 GRPT ST AUBIN VIGOR 1/CAUX FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au CAUX FC 2

Match n° 79055855 HAVRE CAUCRIAUVILLE S 4 / AS FAUVILLAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE.

Match n° 79055856 ESPC ST GILLES ETAINHUS 1 / YVETOT AC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au YVETOT AC.

Match n° 79055846 AC ST ROMAIN COLBOSC 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club de AC ST ROMAIN DE COLBOSC 2

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 56365952 MONT ST AIGNAN FC 3 / A HOULMOISE BOND FC 2

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 € est infligée au club de MONT ST AIGNAN FC

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 56353269 AS CANTON D'ARGUEIL 2 / NEUVILLE AC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15 € est infligée à l'AS CANTON D'ARGUEIL

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359992 FC GRUGNY 1 / US HERICOURT 2

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 56359990 CAUX FC 3 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de l'AS PETIVILLE

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au CAUX FC

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349542 REUNIONNAIS FC 2 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au REUNIONNAIS FC

Match n°56349543 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3 / A. ROUENNAISE DE FOOT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire. Une amende de 20€ est infligée au FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Match n°56349544 FC BARENTINOIS 3 / FC BOOS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant. Une amende de 5€ est infligée au FC BARENTINOIS

Match n°56349546 O.DE DARNETAL 3 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire. Une amende de 20€ est infligée à l'O.DE DARNETAL

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°56573249 ES ARQUES BATAILLE 2 / FC TOTES 3

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ES ARQUES BATAILLE

Match n°56573250 FC DE MARTIN L'EGLISE 1 / FC OFFRANVILLAIS 4

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC DE MARTIN L'EGLISE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56553227 RC PORT DU HAVRE 3 / AS DE LA CERLANGUE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de numéro de licence de l'arbitre assistant 2, une amende de 5€ est infligée à l'AS DE LA CERLANGUE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°56351106 US DE GRAMMONT 3 / AS ST PIERRE VARENGEVILLE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de numéro de licence de l'arbitre assistant 2, une amende de 5€ est infligée à l'US DE GRAMMONT

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56351963 feuille de match insuffisamment rédigée, absence du numéro de licence de l'arbitre assistant 2, une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 56351014 FC OFRANVILLAIS 41/ ES TOURVILLAISE 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC OFRANVILLAIS.

Match n° 56351016 ES PLATEAU FOUCARMONT.REALCAMP 41/ US ENVERMEU 41.
Constatant l'absence sur le terrain de l'US ENVERMEU 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'US ENVERMEU 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'ES PLATEAU FOUC.REAL 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ à l'US ENVERMEU

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I
Match n° 56351728 LE HAVRE 2012 41 / AS FL-CSE TOTAL 41
Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à LE HAVRE 2012

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J
Match n° 56352409 US EPOUVILLE 41 / RC HAVRAIS 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US EPOUVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K
Match n° 5635882 SOLIDARITE S GOURNAY 41 / ESM GONFREVILLE 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au SOLIDARITE S GOURNAY.

Le Président de la commission
M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission
M. MOGIS Michel